

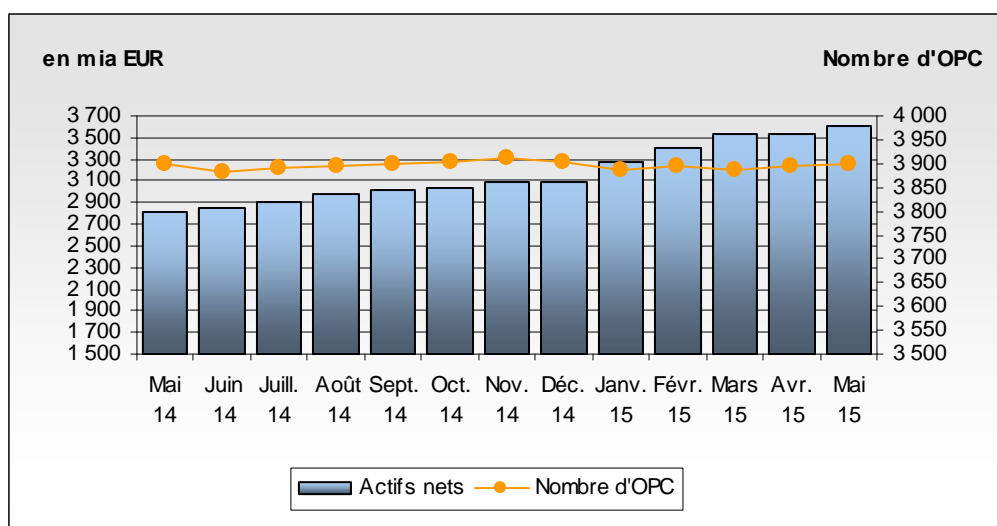
COMMUNIQUE DE PRESSE 15/30

■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE MAI 2015

I. Situation globale

Au 31 mai 2015, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 3.601,525 milliards contre EUR 3.538,586 milliards au 30 avril 2015, soit une augmentation de 1,78% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 27,90%.

L'industrie des OPC luxembourgeois a donc enregistré au mois de mai une variation positive se chiffrant à EUR 62,939 milliards. Cette augmentation représente le solde des émissions nettes positives à concurrence d'EUR 31,249 milliards (+0,88%) et de l'évolution favorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 31,690 milliards (+0,90%).



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.901 par rapport à 3.894 le mois précédent. 2.535 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 12.632 compartiments. En y ajoutant les 1.366 entités à structure classique, au total 13.998 unités sont actives sur la place financière.

Concernant d'une part l'impact des marchés financiers sur les OPC et FIS luxembourgeois (ci-après OPC) et d'autre part l'investissement net en capital dans ces mêmes OPC, les faits suivants sont à relever pour le mois de mai :

Les différentes catégories d'OPC à actions ont connu des développements divergents sur le mois sous revue.

Au niveau des pays développés, les catégories d'OPC à actions européennes, américaines et japonaises ont clôturé le mois en territoire positif. La catégorie d'OPC à actions européennes, malgré la situation en Grèce, a pu clôturer en hausse sous l'effet notamment de bons résultats des entreprises européennes, de la dépréciation de l'EUR, d'un environnement de taux d'intérêts bas ainsi que d'un renversement de tendance des prix pétroliers. Des données conjoncturelles plus favorables aux Etats-Unis sont à l'origine des gains de cours de la catégorie d'OPC à actions des Etats-Unis qui furent accentués par l'appréciation de l'USD par rapport à l'EUR. La catégorie d'OPC à actions japonaises de son côté a continué à réaliser

une performance positive sous l'effet des bonnes données de croissance au Japon et de la faiblesse du YEN favorisant toujours les exportations japonaises.

Concernant les pays émergents, la catégorie d'OPC à actions de l'Europe de l'Est a baissé, principalement en raison de la récession en Russie qui perdure dans un contexte de baisse des prix pétroliers, de la dépréciation du rouble et de l'apparition de nouvelles tensions géopolitiques. Si la catégorie d'OPC à actions d'Asie, nonobstant des développements non homogènes dans la région, s'est globalement appréciée en valeur, la catégorie d'OPC à actions d'Amérique Latine a continué à afficher des pertes de cours en raison des problèmes structurels de quelques pays de la région.

Au mois de mai, les catégories d'OPC à actions ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à actions au mois de mai 2015*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Actions marché global	1,58%	0,17%
Actions européennes	2,53%	1,77%
Actions américaines	3,06%	0,21%
Actions japonaises	3,32%	1,80%
Actions Europe de l'Est	-1,30%	-0,15%
Actions Asie	1,58%	-0,08%
Actions Amérique latine	-3,67%	-1,85%
Actions autres	0,73%	0,78%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

Au niveau des obligations d'Etat libellées en EUR, les rendements ont affiché un mouvement haussier dans un contexte de volatilité accrue des marchés de la dette souveraine de la zone euro. Face à cette situation, la déclaration de la Banque centrale européenne d'accélérer le rythme des rachats d'actifs en mai et juin, a atténué ce mouvement. Les obligations privées, suite aux bons résultats des entreprises européennes, n'ont connu qu'une légère remontée des rendements. En somme, la catégorie d'OPC à obligations libellées en EUR a connu une baisse des cours pour la période sous revue.

Concernant la catégorie d'OPC à obligations libellées en USD, face aux attentes des investisseurs d'une remontée des taux directeurs par la Banque centrale américaine, les rendements ont augmenté se traduisant par une baisse des cours des obligations. Cette baisse de cours a cependant été compensée par l'appréciation de l'USD par rapport à l'EUR.

La catégorie d'OPC à obligations de pays émergents, malgré une légère augmentation des primes de risque, a pu clôturer en hausse, sous l'effet principalement d'une appréciation des principales devises de ces pays.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Au mois de mai, les catégories d'OPC à revenu fixe ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de mai 2015*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Marché monétaire en EUR	-0,01%	-4,08%
Marché monétaire en USD	2,24%	-0,14%
Marché monétaire marché global	0,42%	1,39%
Obligations libellées en EUR	-1,02%	0,01%
Obligations libellées en USD	0,77%	1,42%
Obligations marché global	0,20%	1,31%
Obligations marchés émergents	0,53%	0,78%
Obligations High Yield	0,99%	0,65%
Autres	0,46%	1,04%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois diversifiés et des fonds de fonds est illustrée dans le tableau suivant :

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de mai 2015*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
OPC diversifiés	0,53%	1,38%
Fonds de Fonds	0,08%	1,63%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II respectivement de la Loi de 2010 et des FIS selon la Loi de 2007

	OPCVM PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2012	1 801	1 913,089 €	555	193,769 €	1 485	276,968 €	3 841	2 383,826 €
31/01/2013	1 803	1 936,513 €	550	191,354 €	1 487	278,061 €	3 840	2 405,928 €
28/02/2013	1 809	1 990,596 €	548	194,399 €	1 492	283,075 €	3 849	2 468,070 €
31/03/2013	1 806	2 038,580 €	543	199,556 €	1 505	290,784 €	3 854	2 528,920 €
30/04/2013	1 818	2 068,815 €	542	201,405 €	1 511	295,036 €	3 871	2 565,256 €
31/05/2013	1 817	2 086,281 €	541	202,228 €	1 526	295,590 €	3 884	2 584,099 €
30/06/2013	1 815	2 004,275 €	541	197,248 €	1 534	285,061 €	3 890	2 486,584 €
31/07/2013	1 804	2 038,269 €	543	197,344 €	1 537	287,573 €	3 884	2 523,186 €
31/08/2013	1 806	2 014,560 €	539	195,894 €	1 549	288,385 €	3 894	2 498,839 €
30/09/2013	1 807	2 047,112 €	534	195,663 €	1 543	296,425 €	3 884	2 539,200 €
31/10/2013	1 806	2 089,408 €	529	194,796 €	1 555	305,924 €	3 890	2 590,128 €
30/11/2013	1 815	2 107,898 €	526	191,211 €	1 562	308,619 €	3 903	2 607,728 €
31/12/2013	1 817	2 121,458 €	523	187,380 €	1 562	306,525 €	3 902	2 615,363 €
31/01/2014	1 817	2 128,746 €	518	186,766 €	1 550	308,324 €	3 885	2 623,836 €
28/02/2014	1 823	2 182,477 €	515	186,477 €	1 543	310,557 €	3 881	2 679,511 €
31/03/2014	1 824	2 216,005 €	510	181,493 €	1 551	311,703 €	3 885	2 709,201 €
30/04/2014	1 831	2 250,792 €	509	179,885 €	1 558	311,531 €	3 898	2 742,208 €
31/05/2014	1 829	2 318,076 €	502	181,248 €	1 569	316,545 €	3 900	2 815,869 €
30/06/2014	1 824	2 355,462 €	490	179,083 €	1 570	320,095 €	3 884	2 854,640 €
31/07/2014	1 868	2 405,883 €	452	170,630 €	1 571	327,623 €	3 891	2 904,136 €
31/08/2014	1 884	2 461,916 €	446	171,092 €	1 566	337,512 €	3 896	2 970,520 €
30/09/2014	1 887	2 497,035 €	441	172,581 €	1 572	337,146 €	3 900	3 006,762 €

Commission de Surveillance du Secteur Financier

31/10/2014	1 883	2 525,079 €	436	169,371 €	1 585	340,008 €	3 904	3 034,458 €
30/11/2014	1 895	2 567,847 €	433	169,526 €	1 585	345,981 €	3 913	3 083,354 €
31/12/2014	1 893	2 578,423 €	422	168,915 €	1 590	347,649 €	3 905	3 094,987 €
31/01/2015	1 896	2 734,590 €	412	178,286 €	1 577	364,137 €	3 885	3 277,013 €
28/02/2015	1 896	2 851,312 €	409	181,463 €	1 588	371,091 €	3 893	3 403,866 €
31/03/2015	1 891	2 955,916 €	405	186,664 €	1 592	382,213 €	3 888	3 524,793 €
30/04/2015	1 895	2 970,878 €	403	185,177 €	1 596	382,531 €	3 894	3 538,586 €
31/05/2015	1 900	3 027,262 €	401	187,084 €	1 600	387,179 €	3 901	3 601,525 €

Durant le mois de référence, les vingt organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPCVM partie I Loi 2010 :

- AFRICAN ALLIANCE SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- AVALORN, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- BCVS / WKB (LU) FUNDS, 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
- CATHAY UCITS FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
- HARNESS INVESTMENT FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- SEVEN UCITS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- STERLING RIDGE UCITS FUND, 6, rue Lou Hemmer, L-1748 Senningerberg
- TWENTY FIRST CAPITAL LUXEMBOURG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- YELLOW FUNDS SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange

2) FIS :

- AQUILA CAPITAL EUROPEAN HYDROPOWER FUND S.A., SICAV-SIF, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- CAPE CAPITAL SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- CFG PATRIMOINE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- DEDICATED MAP PORTLAND HILL FUND, 28-32, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
- GLOBAL AIFM PLATFORM SICAV-SIF, 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- PRIME CAPITAL DEBT SCS, SICAV-FIS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
- RUTHENIUM FUND S.A., SICAV-SIF, 33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- S.U.P. SCORPIO SICAV-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- TIMBERCREEK VALUE ADD FUND S.C.S. SICAV-SIF, 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- VALIANCE LIFE SCIENCES GROWTH INVESTMENT SICAV-SIF, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- VKD INVEST SICAV-SIF SCA, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Les treize organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été radiés de la liste officielle au cours du mois de référence :

1) OPCVM partie I Loi 2010 :

- DWS EMERGING MARKETS CORPORATES 2015, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- JEFFERIES UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- SWEDBANK ROBUR INTERNATIONAL II, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- VR EXKLUSIV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- WILLIAM BLAIR FCP, 6, rue Lou Hemmer, L-1748 Senningerberg

2) OPC partie II Loi 2010 :

- PEGASE INVESTMENT, 15, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

3) FIS :

- APEX TACTICAL ALLOCATION FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- EUR GOV BONDS OPPORTUNITIES FUND S.A., SICAV-FIS, 1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- L14 FCP SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- MV GERMAN HOSPITALITY FUND SICAV-FIS, 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg
- PRO PERFORMANCE SICAV-FIS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
- SIFTER FUND II, SICAV-FIS S.A., 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- VBMH-STRATEGIE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Luxembourg, le 2 juillet 2015